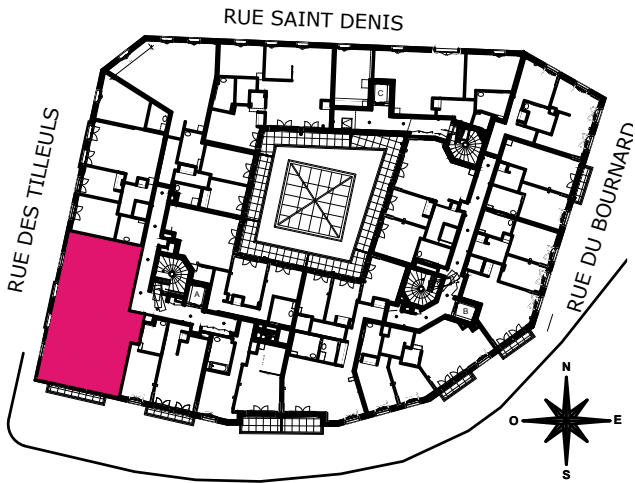
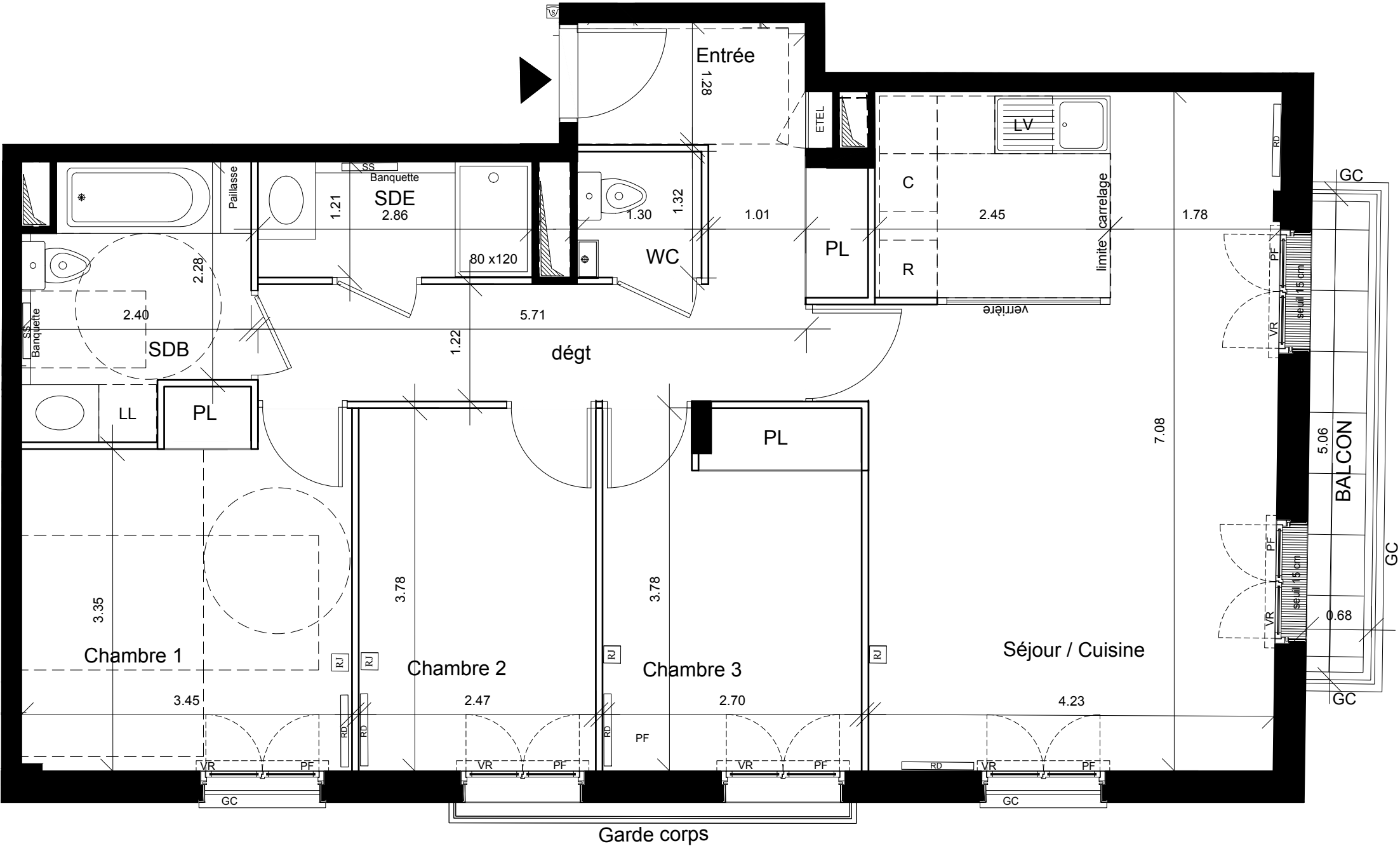




HALL A
APPARTEMENT 4 PIECES
n° A24 au 2ème étage

ENTREE	5.40 m²
DEGAGEMENT	6.96 m²
SEJOUR/ CUISINE	30.45 m²
CHAMBRE 1	12.55 m²
CHAMBRE 2	9.34 m²
CHAMBRE 3	10.09 m²
SDB / WC	6.10 m²
SDE	3.45 m²
WC	1.70 m²
SURFACE TOTALE HABITABLE	86.04 m²
BALCON	3.44 m²
SURFACE TOTALE PRIVATIVE	89.48 m²

SERIE NOTAIRE	
LEGENDE	
F : Fenêtre	⊗ : Applique extérieure
PF : Porte Fenêtre	SS : Sèche Serviette
VR : Volet Roulant	RD : Radiateur
VB : Volet Battants	R : Réfrigérateur
GC : Garde-corps	LV : Lave Vaisselle
PL : Placard	LL : Lave Linge
ETEL : Tableau électrique	C : Cuisson
[RJ] : Prise type RJ 45	▨ : Soffite / faux plafond
[P] : Prise étanche	RP : Robinet de puisage
[S] : Sonnette	

Echelle : 0 0.5 1 2m

Cuisine cloisonnable sous réserve avis favorable du bureau d'études

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique.